

Paris, le 22 janvier 2003

**Objet : Partenariat avec SPAIECTACLE**

Chers Adhérents,

Nous avons le plaisir de vous informer que nous avons signé avec la Société GHS un accord de partenariat concernant le logiciel de paie sPAIEctacle, qui nous semble bien adapté à vos entreprises.

Certains d'entre vous font déjà appel à cette entreprise et nous ont confirmé son sérieux dans le traitement de la paie.

Le partenariat que nous avons avec GHS vous offrira les avantages suivants :

- une remise de 25 % sur l'achat du logiciel sPAIEctacle à valoir sur les tarifs en vigueur
- le règlement du logiciel pourra s'effectuer en plusieurs échéances
- vous pourrez bénéficier d'un contrat de maintenance gratuit durant 5 mois
- l'audit de paie du logiciel vous sera proposé avec une remise de 30 %.

Vous recevrez dans les prochains jours la plaquette d'information de la Société GHS.

Veillez croire, Chers Adhérents, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Le Délégué Général  
Philippe CHAPELON

